



Mercredi 11 juillet 2018

Emilie CHALAS
Députée de l'Isère

Communiqué de Presse
**3ème Conférence nationale des territoires :
Les élus locaux doivent accepter le dialogue de confiance
et de responsabilité proposé par l'Etat**

Exemplaire de la méthode de concertation et de co-construction voulue par le Président de la République et appliquée par le gouvernement, la Conférence Nationale des Territoires (CNT) réunit l'ensemble des acteurs afin de les impliquer en amont des décisions concernant les collectivités territoriales. Elle permet ainsi d'aborder de manière collégiale et constructive, des sujets cruciaux tels que la fiscalité locale, le transfert des compétences, l'égalité entre les territoires et bien d'autres.

Un an après sa création, la CNT se réunit pour la troisième fois ce jeudi 12 juillet à Paris sous la présidence du Premier ministre. Elle abordera notamment la question de la répartition des fonds de cohésion européens. En dépit des enjeux, certains représentants d'associations ont annoncé leur refus de participer à cette rencontre.

Membre de la délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation à l'Assemblée nationale, je suis très attachée à la mission de la CNT. Je déplore ainsi l'attitude contre-productive de ceux qui privilégient le folklore politique à une réelle implication en faveur de nos territoires et de nos concitoyens.

Faisant suite au rapport¹ Richard-Bur remis au premier ministre le 9 mai dernier, l'Etat a d'ores et déjà fait des propositions pour garantir le niveau de ressources des collectivités et leur autonomie financière, ainsi que pour agir fermement contre l'aggravation de la situation des finances locales. C'est le sens de la contractualisation que propose l'Etat aux collectivités locales. C'est le sens des responsabilités dont les représentants des collectivités doivent également faire preuve.

J'appelle plus que jamais tous les acteurs à prendre pleinement leur part dans les travaux de la Conférence nationale des territoires. Je me tiens également à la disposition des représentants des collectivités de l'Isère qui souhaiteraient contribuer à cette réflexion.

Contacts presse :

Bertrand BIJU-DUVAL, Collaborateur parlementaire auprès d'Emilie CHALAS
bertrand.biju-duval@clb-an.fr / emilie.chalas@assemblee-nationale.fr / 06 37 53 75 17

1

[https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/05/rapport_sur_la_refonte_de_la_fiscalite_lo
cale - 09.05.2018.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2018/05/rapport_sur_la_refonte_de_la_fiscalite_locale_-_09.05.2018.pdf)